



Le Profil professionnel en médecine de famille pour les titulaires d'un Certificat de compétence additionnelle

Le **Profil professionnel en médecine de famille** (le «Profil professionnel») est l'énoncé de position du Collège des médecins de famille du Canada^{MC} (CMFC) pour la discipline de médecine de famille. Il présente la contribution, les capacités et les engagements collectifs des médecins de famille envers la population canadienne. Les médecins de famille titulaires d'un Certificat de compétence additionnelle (CCA) ont acquis une qualification supplémentaire dans le champ de pratique de la médecine de famille, des compétences particulières qu'ils s'engagent à maintenir tout au long de leur carrière.

Conformément à l'engagement fondamental décrit dans le Profil professionnel, le présent document d'accompagnement clarifie la contribution, les capacités et les engagements des médecins de famille titulaires de CCA envers la population canadienne.

La vision et les attentes à l'égard des médecins de famille titulaires de CCA décrites dans le présent document sont basées sur le travail d'élaboration du **Profil de formation pour la résidence en médecine de famille**. Elles ont été formulées à l'issue de consultations avec des médecins de famille titulaires de CCA, les directions de programmes de compétences avancées, les directions de programmes de Catégorie 1 et des organisations associatives reliées aux domaines concernés.

Principales responsabilités

Les médecins de famille titulaires de CCA sont des leaders au sein du système de santé et des champions de leur discipline qui exercent dans leur domaine de pratique particulier. Ils travaillent avec des collègues médecins de famille, d'autres spécialistes et d'autres prestataires de soins afin de renforcer les capacités à assurer des soins complets, globaux et continus en dispensant directement les soins aux patients, en effectuant des consultations et en offrant à leurs pairs du soutien ainsi que de la formation.

Tous les titulaires de CCA démontrent un engagement clair à l'égard de la médecine de famille et souscrivent aux valeurs énoncées dans le **Profil professionnel**, qui reflètent les **quatre principes de la médecine familiale**. Ils se dévouent pour offrir des soins de santé de première ligne accessibles, de haute qualité, complets, globaux et continus. Ils incarnent une approche particulière, qui renforce la compassion, la capacité de répondre aux besoins de leur communauté, l'intégrité et la qualité du système de santé. Ils offrent des soins axés sur le patient et sur le lien thérapeutique, adaptés aux besoins de la communauté, collaboratifs et continus.

Soins dans le domaine de pratique correspondant au CCA

De nombreux domaines dans lesquels des CCA sont octroyés sont reconnus comme faisant partie de la prestation de soins complets et globaux en médecine de famille. Les titulaires de CCA, en revanche, fournissent des soins avancés dans ces domaines. Ils s'impliquent plus activement auprès de patients qui présentent des problèmes complexes, et leurs compétences avancées leur permettent d'évaluer et de gérer les objectifs de soins du patient, l'aspect fonctionnel, le pronostic et la qualité de vie. Ils enrichissent les soins offerts par leurs collègues médecins de famille, les autres médecins et les autres prestataires de soins.

Leadership et plaidoyer

En tant que leaders, les titulaires de CCA assument des fonctions d'administration et d'érudition ; ils défendent les intérêts des patients dans leur domaine de pratique et au sein du système de santé. Se considérant comme une ressource pour leurs patients et la communauté, ils veillent à l'accessibilité et à la qualité des soins. Ils peuvent projeter une image de leadership à l'échelle locale ou régionale et présenter le point de vue de la médecine de famille dans un large éventail de rôles, comités, organisations et initiatives de leadership clinique et éducatif.

Érudition (enseignement/amélioration continue de la qualité (ACQ)/recherche)

Les médecins de famille titulaires de CCA sont formés dans l'exercice de la médecine fondée sur les données probantes et favorisent l'amélioration continue de la pratique. En pratiquant l'autoréflexion, l'évaluation critique et le développement professionnel continu, ils accordent une place importante à l'apprentissage autonome et à leur bien-être. La formation en résidence est conçue pour renforcer la curiosité envers l'enseignement continu et un appétit pour le leadership pédagogique. Les médecins de famille titulaires de CCA s'engagent dans des activités d'apprentissage à vie; ils enseignent ou offrent du mentorat à divers groupes d'apprenants, y compris les patients et leurs familles, les étudiants, les résidents et leurs collègues. Les activités d'érudition font partie intégrante de leur travail.

Contextes et modalités de travail

- 1. Position dans le système de santé :** Les médecins de famille titulaires de CCA ont développé une expertise additionnelle reconnue et reçoivent souvent en consultation des patients qui leur sont envoyés par des collègues. Ils partagent leurs connaissances dans leur domaine avec d'autres médecins de famille et prestataires de soins, tant en personne qu'à distance. Ils renforcent les capacités de leurs collègues médecins de famille en leur fournissant un soutien virtuel/téléphonique, ainsi que des consultations et de la formation. Ils offrent souvent du soutien dans les communautés rurales ou régionales avoisinantes, ce qui favorise des soins de proximité. Quand ils assument des fonctions de leadership, ils vont valoir le point de vue de la médecine de famille pour aider à influencer la valeur accordée aux médecins de famille et la compréhension de leur rôle au sein du système de santé.
- 2. Modèles de pratique :** Les titulaires de CCA appliquent leurs compétences avancées dans la pratique de diverses manières. Un bon nombre d'entre eux intègrent leurs compétences avancées à la prestation de soins complets et globaux en médecine de famille, alors que d'autres choisissent une pratique ciblée. Cette décision est souvent basée sur des normes de pratique locales/régionales et sur ce qui est appuyé par les modèles de rémunération. Ils ont appris à concilier les différents aspects de leur pratique, notamment en changeant d'orientation et en travaillant à différents endroits. Quel que soit leur style de pratique, tous les titulaires de CCA ont pour but d'améliorer la prestation de soins complets, globaux et continus dans leur communauté.
- 3. Milieux de travail :** Les médecins de famille titulaires de CCA travaillent dans divers contextes et s'occupent de transferts entre différents milieux de soins, dont le domicile, les foyers de soins de longue durée, les établissements de soins palliatifs, les cabinets, les cliniques spécialisées et les hôpitaux. Ils aident à former la main-d'œuvre en santé et dispensent des soins appropriés quand et où cela est nécessaire.
- 4. Soins en équipe :** Les médecins de famille titulaires de CCA travaillent efficacement à la tête ou au sein d'équipes de soins interprofessionnelles. En tant que leaders cliniques, ils ont la responsabilité de répondre aux besoins des communautés qu'ils servent.
- 5. Relation avec le Centre de médecine de famille :** Les titulaires de CCA sont essentiels à la vision du Centre de médecine de famille (CMF), qui favorise la continuité et la globalité des soins afin de mieux répondre aux besoins des patients. Ce type de pratique en équipe comprend souvent une collaboration intraprofessionnelle entre médecins de famille qui ne sont pas toujours situés géographiquement proches les uns des autres. Ils peuvent ainsi travailler ensemble à distance ou exploiter la technologie pour régler des questions d'intérêt et des besoins communs. Aux yeux de nombreux titulaires de CCA, il s'agit de la façon optimale d'envisager l'intégration des soins dans le système. Ils considèrent donc ce modèle comme une priorité dans les efforts de plaidoyer et le développement pédagogique.

Références :

1. Collège des médecins de famille du Canada. *Profil professionnel en médecine de famille*. Mississauga (ON) : Collège des médecins de famille du Canada; 2018. Date de consultation : Le 5 mai 2022. Dans : <https://www.cfpc.ca/CFPC/media/Ressources/Éducation/FM-Professional-Profile-FR.pdf>.
2. Fowler N, Wyman R, éd. *Profil de formation pour la résidence en médecine de famille et les programmes de compétences avancées menant aux Certificats de compétence additionnelle*. Mississauga (ON) : Collège des médecins de famille du Canada; 2021. Date de consultation : Le 5 mai 2022. Dans : <https://www.cfpc.ca/CFPC/media/Ressources/%c3%89ducation/Residency-Training-Profile-FRE.pdf>.
3. Collège des médecins de famille du Canada. Site Web du CMFC. 2020. Date de consultation : Le 5 mai 2022. Dans : <https://www.cfpc.ca/fr/about-us/vision-mission-principles#four>.
4. Collège des médecins de famille du Canada. *Une nouvelle vision pour le Canada : Pratique de médecine familiale — Le Centre de médecine de famille 2019*. Mississauga (ON) : Collège des médecins de famille du Canada; 2019. Date de consultation : Le 5 mai 2022. Dans : https://patientsmedicalhome.ca/files/uploads/PMH_VISION2019_FRE_WEB_3.pdf.

Le Collège des médecins de famille du Canada
2630, avenue Skymark, Mississauga (ON) L4W 5A4
Téléphone : 905 629-0900 | Sans frais : 1 800 387-6197
Courriel : academicfm@cfpc.ca

© 2022 Le Collège des médecins de famille du Canada

Tous droits réservés. Ce contenu peut être reproduit en entier à des fins éducatives, personnelles et non commerciales seulement, avec mention conformément aux renseignements ci-après. Toute autre utilisation requiert la permission du Collège des médecins de famille du Canada.

Pour citer ce document :

Collège des médecins de famille du Canada. *Le Profil professionnel en médecine de famille pour les titulaires d'un Certificat de compétence additionnelle*. Mississauga (ON) : Collège des médecins de famille du Canada; 2022.

Remerciements

L'élaboration du *Profil professionnel en médecine de famille pour les titulaires d'un Certificat de compétence additionnelle* a été mandatée par le Conseil d'administration du CMFC et réalisée sous la direction du Comité sur la spécialité de médecine familiale du Collège. Le CMFC souhaite reconnaître et remercier les nombreuses personnes (membres, non-membres et personnel du Collège), ainsi que les nombreux comités et organismes, qui ont contribué à l'élaboration de ce document ainsi qu'au processus de consultation minutieux et aux activités d'établissement d'un consensus.

La production du Profil professionnel en médecine de famille pour les titulaires d'un Certificat de compétence additionnelle a été supervisée par des membres du personnel de la Division de la médecine familiale universitaire du CMFC : le D^r Roy Wyman et M^{me} Tatjana Lozanovska.